



AVIS PUBLIC

**Séance extraordinaire du conseil municipal  
Adoption du budget 2026 et du  
programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028**

*(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 474.2 et 474.3)*

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu **le 9 décembre 2025 à 18 h 45** pour l'adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, en la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec).

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à L'Île-Perrot, ce 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Tanya Massabni, avocate  
Greffière adjointe